

Neuvième congrégation : point de presse

Author : Vini Ganimara

Categories : [Brèves](#), [Divers Osservatore](#), [Osservatore Vaticano](#), [Rome](#)

Date : 9 mars 2013

La salle de presse du Saint-Siège a donné son traditionnel point de presse à 13 h aujourd'hui. Voici le compte-rendu qu'en donne **Vatican Information Service** (entre crochets quelles corrections et remarques).

Comme annoncé, les cardinaux électeurs entreront en conclave mardi prochain. En début d'après-midi, s'est tenu le point de presse quotidien sur le déroulement des congrégations générales. Le directeur de la salle de presse a d'abord indiqué que, hier après-midi, 145 cardinaux ont pris part à la huitième congrégation. Après consultation du camerlingue, le doyen a proposé la date du 12 pour entrée en conclave, la *Domus Sanctae Mariae* étant prête. Le vote a été accepté car le Sacré Collège était au complet et les cardinaux ont très largement approuvé la proposition [pas d'unanimité donc]. 15 cardinaux ont pris la parole, ainsi que les non électeurs Miguel Obando Bravo (Nicaragua) et Gaudencio B. Rosales (Philippines).

La neuvième congrégation s'est déroulée ce matin et il a été question du transfert des électeurs à la *Domus Sanctae Marthae*. A [la] majorité [pas d'unanimité], le collège électeur a décidé de s'y rendre à partir de 7 h le matin même de l'entrée en conclave. Les logements des cardinaux seront tirés au sort. Ensuite les cardinaux célébreront autour du doyen la messe *Pro Eligendo Romano Pontifice*, Place S[ain]t-Pierre à 10 h. Ce matin 17 cardinaux sont intervenus pour évoquer le profil idéal du futur Pape, l'avenir de l'Église de par le monde. Il y a eu à ce jour 133 interventions et avec la congrégation de lundi matin prochain, on parviendra à 150 probablement. La réunion a permis également de fixer les horaires du conclave. Mardi prochain, les cardinaux électeurs quitteront la *Domus* à 15 h 44 [et combien de secondes ?] pour gagner dans le palais pontifical la Chapelle Pauline. Après un temps de prière, ils gagneront à 16 h 30 la Chapelle Sixtine où il[s] procéderont au serment du secret. Après le *Extra Omnes*, les électeurs restés seuls dans la chapelle écouteront la méditation du cardinal Grech, puis procéderont au premier scrutin. Après vêpres, ils regagneront leur résidence à 19 h 30.

Le lendemain 13 mars, ils reprendront à 7 h 45 le chemin du palais où, dans la Chapelle Pauline, ils entendront la messe, avant d'entrer dans la Sixtine à 9 h 30. Après tierce, les électeurs voteront. Après avoir déjeuné à S[ain]t-Marthe, ils rentreront à nouveau dans la Chapelle Sixtine à 16 h et procéderont à un scrutin jusqu'à 19 h.

Par ailleurs, lundi prochain à 17 h 30 le personnel auxiliaire du conclave prêtera serment, cérémonie que transmettra aussi le CTV. Les fumées suivant les votes sont prévues en fin de matinée et en fin d'après-midi, vers 12 h et vers 19 h. Si l'élection survenait lors d'un scrutin intermédiaire, la fumée blanche sortirait en milieu de matinée ou en milieu d'après-midi.

Ensuite le P. Lombardi a rappelé que l'article 74 de la constitution *Universi Dominici Gregis* et les articles 70 et 75 modifiés par le *Motu Proprio* du 25 février dernier. En conséquence, l'article 70, 2 modifié indique que les scrutateurs feront le total des votes obtenus par chacun et que, si personne n'a atteint le minimum des deux tiers des suffrages, il ne saurait y avoir élection du cardinal. Au contraire, si quelqu'un a recueilli au moins les deux tiers des voix, il y a élection canoniquement valide du Pontife Romain. Quant à lui, l'article 75 corrigé précise que, si les scrutins indiqués aux articles 72, 73 et 74 n'ont pas donné de résultat, il y aura une journée consacrée à la prière, à la réflexion et au dialogue. Puis aux scrutins suivants, conservées les dispositions fixées à l'article 74, les deux cardinaux ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au scrutin précédent ne pourront plus voter. On ne s'écartera pas de la règle selon laquelle, même pour ces scrutins, la majorité qualifiée d'au moins les deux tiers des suffrages des cardinaux présents et votants est exigée pour la validité de l'élection.

Il a également annoncé la constitution de la commission chargée de contrôler et sceller les accès aux deux aires du conclave, présidée par le camerlingue et comprenant le substitut de la secrétairerie d'État, le commandant de la Garde Suisse pontificale, les notaires et quelques membres de la Gendarmerie vaticane.

Le directeur de la salle de presse a confirmé l'annulation des sceaux pontificaux de Benoît XVI, ainsi que ses tampons. Le prochain Pape disposera notamment d'un anneau du Pêcheur nouveau à son nom. Demain dimanche, la plupart des cardinaux titulaires d'églises romaines rejoindront les communautés de fidèles pour la messe et pour prier en faveur de l'élection pontificale.